

le mag

N°7
AVRIL 10

Le magazine d'information
de Quimper Communauté

ÉQUILIBRE
agenda 21 :
quimper
communauté
s'engage pour
l'énergie

ÉCO EMPLOI
la fileuse
d'arvor
embarquée
sur la janne
d'arc

“ **accessibilité :**
un défi
pour tous ”



À QUIMPER

RESIDENCE Kernisy HORIZONS QUIMPER

espacil

Bâtiment Basse Consommation

Bâtiment Basse Conso

effinergie

Gaz de France DolceVita

- **Exclusif, 1^{ère} résidence labellisée Bâtiment Basse Consommation Effinergie à Quimper**
- **À 10 mn à pied de la cathédrale, un choix d'appartements du T1 bis au 5 pièces à partir de 78 500 €**
- **Un programme exceptionnel pour vivre toute l'année ou investir (dispositif Scellier)**

02 98 90 42 50 | **www.espacil.com**
2, RUE JEAN JAURÈS À QUIMPER

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR
Peinture - Décoration sols & murs - Ravalement - Nettoyage/démoussage toitures & murs

CLUB D'ENTREPRISES DÉVELOPPEMENT DURABLE **ContratVert** Je respecte l'environnement je recycle mes déchets **2010 Partenaire Plus vert d'EDF** **QUALIBAT**

Et si votre habitation devenait "économe en énergie" sans toucher à votre intérieur?

Avec Image thermographique (maisons mitoyennes avec et sans isolation thermique) **Devis gratuit** Crédit d'impôt* Eco Prêt à taux 0%* **Résultats assurés**, grâce à un système complet dont chaque composant est parfaitement étudié **La thermographie rend bien compte de l'efficacité de l'ITE**: les zones bleues correspondent à un très faible coefficient de transmission

PRC
Peinture & Revêtements de Cornouaille

111 route de Brest - Quimper
02 98 95 72 73 - www.p-r-c.fr

édito



préparer la ville de demain pour tous

Ce mois-ci, le dossier de notre Mag est consacré à la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. C'est un sujet qui nous mobilise beaucoup : d'une part, nous devons appliquer la loi qui impose une mise en accessibilité des lieux publics pour 2015. Sur-tout, nous pensons qu'il s'agit d'un enjeu politique majeur : à travers l'accessibilité, ce sont les questions du « vivre ensemble » et de l'égalité qui sont posées.

L'allongement de la durée de la vie, le vieillissement de la population, phénomènes que certains appellent la « révolution de la longévité », font qu'heureusement, il existe un nombre important de personnes âgées qui sont en bonne santé.

Mais cette évolution est une préoccupation pour la collectivité, qui doit s'intéresser à la question de la dépendance et à ses conséquences, telles que l'isolement des personnes âgées ou le développement des services à la personne.

Les problématiques liées à la mobilité, à l'accès aux transports collectifs, à l'usage de la ville sont également fondamentales. A cet égard, les collectivités territoriales ont un rôle prépondérant à jouer : il s'agit de construire un cadre de vie adapté aux personnes âgées. Le milieu urbain constitue de plus en plus l'endroit où les personnes vivent leur retraite.

L'adaptation des espaces publics doit être intégrée dans les réflexions d'aménagements urbains. Le sentiment d'insécurité lié au trafic, à la vitesse trop rapide des voitures, mais également des trottoirs trop hauts, un mobilier urbain empâtant sur les espaces de circulation, comme l'absence de bancs publics, peuvent être considérés comme des obstacles au libre déplacement et freiner la mobilité des personnes âgées. L'accès aux commerces et services publics de proximité doit ainsi être reconsidéré.

C'est la raison pour laquelle nous abordons la question de la mise en accessibilité non comme une contrainte, mais bien comme un élément nous permettant de préparer la ville de demain pour tous.

Bernard Poignant • Maire de Quimper
Président de Quimper Communauté

sommaire

À la page (actualités, brèves) p. 4-5

En couverture p. 6-9
Accessibilité, un défi pour tous

Ici & là (travaux) p. 10
OPAH : des aides pour financer des travaux dans le bâti ancien

Éco emploi p. 12
La Fileuse d'Arvor embarquée sur la Jeanne d'Arc

Équilibre p. 13
Agenda 21 : Quimper Communauté s'engage pour l'énergie

Juste une image p. 14
Mai photographies fête ses 30 ans

Sur le chemin p. 16
Les sentiers du Stangala, entre débroussaillage et marche sportive

Histoire(s) p. 17
Il y a 50 ans naissait le « grand Quimper »

Cité pratique p. 18

LE MAG, LE MAGAZINE D'INFORMATION DE QUIMPER COMMUNAUTÉ
Communauté d'agglomération regroupant les communes de Guengat, Ergué-Gabéric, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper - www.quimper-communaute.fr

Ce numéro comprend :

- « le mag », magazine de Quimper Communauté, 20 pages, tiré à 46 200 exemplaires ;
- « l'agenda », cahier de 28 pages broché au centre du mag, tiré à 46 200 exemplaires ;
- pour les habitants de Quimper uniquement : « Les Carnets de Quimper », cahier de 16 pages broché au centre du mag, tiré à 36 650 exemplaires ;

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard POIGNANT.
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Anne-Catherine MINNSEN.
RÉDACTRICE EN CHEF : Sophie DELEPLANQUE (Tél. 02 98 98 87 01).
ASSISTANTE : Valérie LAMOUR.

RÉDACTION : Hélène BERRE, Christophe LE BEC-TROADEC, Émeline SORLIN, Agathe TREBERN, Charlotte VIART, avec la participation de Bruno LE GALL et de Natacha LAJOINIE, des archives municipales de Quimper, pour la rubrique « Histoire(s) ».

TEXTE EN BRETON : traduction réalisée par l'Office de la langue bretonne.
PHOTOS : Lionel FLAGEUL, Xavier MIGNANT, Pascal PERENNEC, Jean-Jacques VERLET-BANIDE, tous droits réservés.

CONCEPTION ET RÉALISATION : K UNIQUE.
IMPRESSION : CLOÏTRE IMPRIMEURS.
RÉGIE PUBLICITAIRE : OUEST EXPANSION (02 99 35 10 10).
DISTRIBUTION EN BOÎTES AUX LETTRES : ADREXO.
ISSN : 2103-4109.

La distribution du mag est confiée par Quimper Communauté à la société ADREXO, qui assure sa remise dans toutes les boîtes aux lettres - y compris celles portant l'autocollant "Stop-Pub". Si vous ne recevez pas le magazine, signalez-le au 02 98 98 88 99.

Ce document a été imprimé sur du papier PEFC chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1238. Ce label apporte la garantie que le papier provient de forêts gérées durablement. La gestion durable des forêts est une gestion qui se veut économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique. Pour en savoir plus : www.pefc-france.org

le mag
Direction de la communication
Hôtel de ville et d'agglomération
44 place Saint-Corentin
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 98 88 99
Fax 02 98 95 37 02
e-mail : lemag@quimper-communaute.fr
www.quimper-communaute.fr

PEFC PEFC/10-31-1238

création de quimper cornouaille développement



La première assemblée générale et le premier conseil d'administration, présidé par Bernard Poignant, de Quimper Cornouaille Développement ont eu lieu en février dernier.

ÉCONOMIE | Initiée par Quimper Communauté, la nouvelle agence de développement économique et d'urbanisme, première de ce genre sur le territoire cornouillais, est désormais à pied d'œuvre.



Véritable outil d'ingénierie stratégique, Quimper Cornouaille Développement étudie et accompagne la formalisation de réflexions autour des politiques de développement économique et d'urbanisme du territoire. Une réunion des compétences

qui permettra de mener des expertises globales, afin d'être au plus près des enjeux du territoire. L'agence est notamment en charge des dossiers de développement économique de Quimper Communauté, mais travaille également au service des entreprises. Elle remplit ainsi une très large palette de missions parmi lesquelles la promotion et la valorisation économique du territoire, mais également la gestion des outils de développement économique de Quimper Communauté comme la nouvelle pépinière des innovations. Elle a aussi en charge l'aménagement numérique du territoire. Côté urbanisme, elle poursuivra, entre autre, le projet du SCOT de l'Odet et accompagnera en amont les projets urbains.

chrysalide installée à quimper

EMPLOI & CREATION D'ENTREPRISES | Chrysalide, coopérative d'activités et d'emploi, a quitté ses locaux de Pont-l'Abbé pour s'installer à Quimper. La structure accueille des porteurs de projets économiques en leur proposant un hébergement juridique, fiscal et comptable, ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Le but est de leur permettre de tester la viabilité et la rentabilité de leur activité. Jusqu'à présent installée à Pont-l'Abbé, cette société coopérative ouvrière, qui accueille plus de 110 entrepreneurs, vient d'emménager dans de nouveaux locaux, situés 51 rue Jeanne d'Arc à Kerfeunteun, à Quimper. Un changement qui répond à une volonté « d'être au cœur de la dynamique économique du territoire », confie Franck Charruau, co-dirigeant de Chrysalide. Dans ses valises, la société a également emmené « Artenréel », son département dédié aux activités artistiques et culturelles. Chrysalide accueille également les antennes de Pen Ar Bat, coopérative spécialisée dans le bâtiment, et de Coop Domi Ouest, orientée vers les services à la personne.



hermineo.tv : une nouvelle web-tv

TÉLÉCOMMUNICATIONS | Quimper Communauté Télécom innove en créant sa propre web-TV. Hermineo.tv, nouveau support de l'information et de la communication dans le paysage de l'agglomération, est désormais accessible à tous via internet. Cette web-TV a pour ambition de mettre en valeur des initiatives et des actions menées sur le territoire, dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC). Au rythme d'un thème tous les deux mois, les sujets y sont traités sous forme de reportages vidéo consultables à tout moment. Interactif et dynamique, hermineo.tv propose des films et interviews de courte durée menés par un journaliste-reporter.



www.hermineo.tv

12,6 M€

INNOVATION | Dans le cadre du Contrat de territoire signé début 2010, Quimper Communauté bénéficiera de 12 616 000 € de subventions du Conseil général du Finistère.

Cette somme permettra de financer, dans les 6 prochaines années, des actions répondant à trois enjeux majeurs : préparer l'agglomération aux mobilités de l'avenir, faire de Quimper le moteur de la Cornouaille et mobiliser les énergies pour consolider la cohésion sociale. Ce financement est destiné notamment à la réalisation du pôle d'échange multimodal de la gare de Quimper, du schéma transports de Quimper Communauté ou encore du parc des expositions-centre de congrès de Penvillers.

3 projets innovants pour valorial

INNOVATION | Dans le cadre du pôle de compétitivité Valorial, Quimper Communauté participe au financement de trois nouveaux projets innovants en lien avec l'industrie alimentaire et auxquels participe le centre de recherche ADRIA.

20 734 € sont ainsi alloués au financement d'un procédé novateur de refroidissement de carcasses de volailles. Une enveloppe de 10 179 € est attribuée dans le cadre d'une étude sur les produits élaborés à base de viande de poule biologique. Enfin, une subvention de 3 586 € est accordée au financement d'un projet destiné à améliorer la sécurité alimentaire dans le domaine de la viande.



creach gwen : l'atout sport des vacances

SPORT | De nombreuses activités sportives sont une nouvelle fois proposées, durant les vacances de Pâques (du 10 au 25 avril), dans le cadre d'Atout Sport. Atout Sport est un dispositif de Quimper Communauté proposant des activités sportives pour petits et grands durant les vacances scolaires.



Au programme, des dizaines de disciplines à pratiquer aux quatre coins du territoire avec, cette année, un pôle accueil-animation renforcé à Creach Gwen. En plus du canoë-kayak, de la voile et de la pêche, le site accueillera de nouvelles activités multisports comme le speedminton et des variantes de football. Un point de vente de coupons Atout Sport, permettant de payer les activités, sera également installé sur place.

Par ailleurs, la Ville de Quimper organise le 14 avril une journée découverte des activités de plein air sur le parc de sports et de loisirs de Creach Gwen. Au programme : cerf-volant, démonstration de saut en parachute, tyrolienne, initiation au gyropode, chasse aux œufs... Toutes ces animations viennent compléter le nouveau dispositif de prêt de matériel sportif pour tous, ouvert depuis le 1^{er} avril, chaque mercredi et samedi.

Plus de renseignements sur la plaquette Atout Sport, sur le site www.quimper-communauté.fr ou par tél. 02 98 53 23 27.



TNT : des réponses à vos questions

TNT | Le 8 juin 2010, la diffusion analogique des chaînes de télévision nationales va s'arrêter et sera remplacée par une diffusion numérique de la télévision.

Pour préparer cette échéance, il appartient à chacun de vérifier que son installation est prête pour cette transition. En avril et en mai, des guides « Tous au numérique » sillonneront les rues de Quimper pour répondre aux interrogations de chacun : le mardi 27 avril de 9h à 12h, place de Penhars et autour du centre commercial de Kermoysan, puis de 13h à 16h avenue Léon Blum (à proximité de la mairie de quartier d'Ergué-Armel). Le mercredi 28 avril : de 9h à 13h autour des Halles Saint-François, puis de 14h à 16h avenue de la France Libre. Les 13 et 22 mai, un véhicule « Tous au numérique » destiné à l'information des téléspectateurs sera stationné place Saint-Corentin.

Renseignements auprès de France Télé Numérique Bretagne : 0 970 818 818, du lundi au samedi de 8h à 21h, prix d'un appel local et sur www.tousaunumerique.fr

des cours de breton près de chez vous

LANGUES | Envie d'apprendre le breton ? C'est simple comme un coup de fil ! Pour connaître les associations proposant des cours de breton proches de chez vous, il suffit d'appeler le numéro vert, mis en place par l'Office de la langue bretonne, en collaboration avec l'association Deskiñ d'an Oadourien. Lancée en septembre dernier, cette opération destinée à promouvoir l'enseignement du breton, et à laquelle s'est associée la Ville de Quimper, remporte un vif succès. D'autant qu'il y en a pour tous les âges : ados comme adultes, peuvent ainsi facilement trouver l'enseignement qui leur correspond.

Tél. 0820 20 23 20

“accessibilité un défi pour tous”

TECHNOLOGIE | La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 a changé la donne en matière d'accessibilité. Ce principe fondamental

s'applique à tous les handicaps (physique, sensoriel, mental, etc.) et dans une conception très large des « personnes à mobilité réduite » (personnes âgées, transportant des bagages, temporairement handicapées, femmes enceintes...). Tous les aspects de la vie quotidienne sont

pris en compte : logement, transport, lieu de travail, accès aux équipements publics, voirie. Le délai pour parvenir à l'accessibilité est fixé à 2015. Cet objectif nécessite une approche globale pour traiter toute la chaîne des déplacements, et appelle la mobilisation de chacun : État, collectivités, professionnels, citoyens. Quimper Communauté est résolument engagée pour faire avancer cette question de société.

DES ACTIONS CONCERTÉES

Dans le domaine de l'accessibilité, Quimper Communauté comme la

Ville de Quimper misent sur la concertation. Si la loi impose aux communes et agglomérations de plus de 5 000 habitants de mettre en place une commission accessibilité, la communauté d'agglomération et la Ville de Quimper ont souhaité que tous les types de handicap y soient représentés et qu'un véritable dialogue s'y instaure. Des sous-groupes de travail, voirie, transports et bâtiments, se réunissent ainsi régulièrement. « Nous avons souhaité la participation de tous les acteurs associatifs afin d'être le plus direct et le plus efficace possible, mais aussi pour établir les bonnes priorités », expliquent conjointement Jean-Pierre Bigorgne, vice-président de Quimper Communauté chargé des transports, Daniel Le Bigot, adjoint chargé de l'urbanisme et du cadre de vie de la Ville de Quimper, et Jean-Marc Tanguy, conseiller municipal de Quimper délégué aux personnes en situation de handicap. Tous trois – l'un pour l'agglomération, les deux autres pour la

Ville – sont chargés d'animer les commissions accessibilité et de conduire un dialogue permanent et constructif avec les associations. C'est dans ce cadre qu'une phase de diagnostic a été menée depuis près de deux ans, débouchant sur des schémas d'actions. Des investissements importants vont ainsi être engagés afin que chacun puisse circuler librement.

le délai pour parvenir à
l'accessibilité est fixé à
2015

“ ce principe fondamental s'applique à tous les handicaps (physique, sensoriel, mental, etc.) ”



Palettes pour monter et descendre des bus, équipements pour que les malentendants puissent entendre les arrêts, ou encore standardisation pour un meilleur repérage sont réalisés dans les bus, afin de les adapter à toute forme de handicap.



Les aménagements à réaliser sur la voie publique sont discutés avec les associations.



La piscine de loisirs Aquarive dispose d'équipements permettant aux personnes à mobilité réduite de la fréquenter. A Kerlan Vian, un ascenseur va être installé cette année.

PÉDAGOGIE

Courant mars, Jean-Marc Tanguy, conseiller municipal délégué aux personnes en situation de handicap, a accueilli un groupe d'élèves en bac pro services à la personne. « À travers cet échange sur les questions liées au handicap et la présentation des politiques menées par la collectivité, je veux démontrer que l'accessibilité est l'affaire de tous, et contribuer à sensibiliser tous les publics à cette question, en particulier les plus jeunes », commente l' élu.



DES BÂTIMENTS PUBLICS POUR TOUS

Pour assurer l'accessibilité des bâtiments publics, des diagnostics ont été menés. À la piscine de Kerlan Vian par exemple, les escaliers, tant pour monter vers les bassins que pour descendre à la salle d'escrime, posent problème. Un ascenseur va donc être installé, pour un budget total de 350 000 €. Le chantier démarrera dès l'été prochain. Des travaux sont aussi programmés jusqu'en 2011 dans certaines bibliothèques et médiathèques.

Pour la Ville de Quimper, sur les 50 bâtiments diagnostiqués, les travaux sont estimés à près de 7 M€ HT. Ils sont de nature très diverse, allant de l'installation de rampes à la réalisation de signalétiques spécifiques à destination des malvoyants. Un audit sur les plus petits bâtiments, une cinquantaine au total, va être réalisé en complément. « Cette phase permet d'avoir une vision d'ensemble afin de déterminer les actions à réaliser et d'éviter des erreurs, explique Daniel Le Bigot. Pour certains bâtiments totalement inaccessibles, la question se pose même de savoir s'il ne vaut pas mieux les délocaliser ou les reconstruire ailleurs tant les travaux coûteraient cher. » C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la mairie de quartier de Kerfeunteun sera prochainement relocalisée. Mais au-delà de travaux, l'accessibilité c'est aussi « de la sensibilisation et de l'intégration à tous les niveaux de la vie économique, sociale, sportive et culturelle. L'accessibilité est également affaire de services, comme par exemple le travail mené avec les audio-guides à la médiathèque, indique Jean-Marc Tanguy. Dans cette logique, nous travaillons actuellement sur la possibilité d'obtenir le label « Tourisme et Handicap ». Nous prévoyons aussi d'organiser une grande journée de sensibilisation en 2011. »

DES AIDES POUR ADAPTER LES LOGEMENTS

Enfin, Quimper Communauté soutient également l'accessibilité en matière de logement. Dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), elle attribue des subventions aux propriétaires bailleurs et occupants souhaitant adapter leur logement au handicap et à la vieillesse. Élargissement de portes, adaptation des sanitaires, motorisation des volets... peuvent ainsi être en partie pris en charge, pour un montant maximal de 500 €, en complément d'autres aides financières accordées à ce titre. Depuis 2007 et la mise en place de ce dispositif, qui s'achèvera fin 2010, Quimper Communauté a attribué près de 40 000 € d'aide à l'accessibilité dans 86 logements. ■

DES TRANSPORTS ADAPTÉS

En matière de transports, le schéma directeur d'accessibilité doit être adopté avant l'été. Il concerne tout d'abord l'équipement des bus : « Aujourd'hui, 21 des 48 bus de l'agglomération sont accessibles. Ils devraient tous l'être d'ici 2015. Pour cela, deux à trois véhicules du parc seront renouvelés chaque année, à raison de 300 000 € par bus, tandis que les modèles plus anciens seront équipés d'un système de palette spécifique, pour un montant de 25 000 € par bus », explique Jean-Pierre Bigorgne. Mais l'équipement des bus ne suffit pas ; il est également nécessaire de surélever les trottoirs au niveau des points d'arrêt pour permettre le fonctionnement du système de palette. Ce qui induit d'importants travaux de voirie : 400 des 700 points d'arrêt de bus existants devront donc être adaptés d'ici 2015 afin que l'ensemble des lignes du réseau de bus soit accessible (trois lignes le sont aujourd'hui ainsi que les lignes du dimanche).

Les plans des abribus et les guides horaires ont, quant à eux, déjà été entièrement retravaillés pour être plus simples, plus lisibles et donc plus accessibles à tous. Le dispositif Handiqub, service de navettes porte-à-porte pour les personnes handicapées à plus de 80 %, va également être renforcé ; Quimper Communauté projette en effet de le faire fonctionner le dimanche, voire en soirée, tout comme les bus classiques.

VOIRIE : DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Notre ville au relief particulièrement accidenté a beaucoup de retard en ce qui concerne l'accessibilité. Les trottoirs, souvent trop étroits, en pente, encombrés de véhicules, de mobilier ou de poubelles, sont de véritables parcours du combattant pour les personnes à mobilité réduite. Un plan de mise en accessibilité de la voirie, prenant en compte les idées et avis de tous les acteurs, sera voté courant 2010. Nature des revêtements, largeurs de trottoirs, emplacement du mobilier urbain, stationnements réservés, équipements spécifiques des carrefours à feux pour les personnes déficientes visuelles, etc. : les aspects à traiter sont nombreux pour réussir à rendre vraiment accessibles à tous les centaines de kilomètres de voirie quimpéroise. Tous les besoins et projets sont, au préalable, discutés point par point avec les associations. Puis, les aménagements à réaliser s'étaleront dans le temps. Compte tenu de l'importance des investissements que ces aménagements représentent (plusieurs dizaines de millions d'euros), le délai légal de 2015 ne s'applique pas à la voirie. Parallèlement, des actions de sensibilisation sont également menées pour que chacun prenne conscience de l'importance de ne pas entraver les espaces de circulation : poubelles sur la voie publique, véhicules stationnés sur les trottoirs, chevalets disposés en zones piétonnes...

« L'accessibilité, c'est aussi le rôle de tous les citoyens »

« La question de l'accessibilité se pose en premier lieu pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Notre rôle et de répondre aux attentes de cette population et d'offrir un service de qualité facilitant les déplacements de tous. Mais l'accessibilité, c'est aussi le rôle de tous les citoyens. Il faut rappeler l'importance du vivre ensemble et du respect de l'autre, qu'il soit en fauteuil roulant, qu'il se déplace avec un bébé dans une poussette, ou encore qu'il s'agisse d'enfants allant à l'école à pied, se retrouvant trop souvent dans l'impossibilité de circuler à cause de véhicules garés sur des trottoirs, obstruant le passage. L'enjeu, c'est vraiment de permettre à chacun de circuler librement. »



JEAN-PIERRE BIGORGNE, vice-président de Quimper Communauté chargé des transports.



FARID KÉBIR, représentant de l'APF (Association des paralysés de France) au sein de la commission accessibilité de Quimper Communauté

« Avec les commissions accessibilité, on a vraiment commencé à travailler depuis l'année dernière. Ça bouge, mais il reste beaucoup à faire. Le problème que nous avons avec les pouvoirs publics, c'est la relativité du temps. Nous, on est pressé car on part de zéro et il y a une attente énorme. Les collectivités, elles, doivent planifier leurs actions dans la durée, plusieurs années. Mais la volonté est là. Tout ce qu'on demande, c'est de pouvoir se déplacer, aller à l'école... tout simplement, de vivre comme tout le monde. Les gens en fauteuil sortent davantage grâce, notamment, aux fauteuils électriques. Cette présence sur la voie publique permet de banaliser, dans le sens positif du terme, la situation : les personnes en fauteuil sont présentes dans la ville et dans la vie. Cela permet de faire avancer la cause du handicap, mais pas encore de changer à 100 % le regard des gens, notamment par rapport à d'autres formes de handicap, par exemple mental. Et changer le regard des gens, déclencher une prise de conscience, c'est aussi ça l'enjeu de l'accessibilité. »



Les 63 000 € de travaux nécessaires à la rénovation de cette maison ont été subventionnés à hauteur de 75 % dans le cadre de l'OPAH.

opah : des aides pour financer des travaux dans le bâti ancien

Depuis mi-2007, Quimper Communauté mène une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), animée par le PACT du Finistère qui accompagne gratuitement le public dans le montage des dossiers. Il s'agit d'aides financières (de 10 à 75 %) accordées aux travaux pour les propriétaires, pour rénover ou adapter un logement ancien (plus de 15 ans), en résidence principale ou mis en location.

« Sans les aides de l'OPAH, nous n'aurions pas fait autant de travaux, tout en respectant le charme ancien de la maison », témoignent Joël et Simone Ronarch, propriétaires d'une maison ancienne située dans le quartier du Moulin Vert à Quimper. « Nous habitons dans les Deux-Sèvres. Nous souhaitons mettre aux normes ce bien familial et le louer. » Réfection de la toiture, isolation, plomberie, électricité, revêtement des sols et des murs, remplacement de la chaudière gaz par une chaudière à condensation... Les travaux, réalisés par des artisans locaux, ont duré un an et demi, pour un coût d'environ 63 000 €. L'OPAH a subventionné l'opération (60 % par l'ANAH et le Conseil général, 10 % par Quimper Communauté, 5 % par le Conseil régional). Cette maison de type T4 de 80 m², et dotée d'un petit jardin arboré et d'un garage, est louée depuis mars à une famille pour 500 €/mois, charges comprises, dans le cadre d'un loyer conventionné.

LOYER MODÉRÉ Depuis 2007, 276 logements (dont 203 logements à occupation personnelle) ont été rénovés ou sont en cours de travaux dans le cadre de cette opération. L'ensemble des travaux ainsi réalisés se chiffre à 5,2 M€, dont 2,2 M€ financés par les aides OPAH. « Quand il s'agit de maisons locatives, le propriétaire s'engage à pratiquer un loyer modéré pendant 9 ans minimum. Les travaux permettent une mise aux normes notamment pour une consommation d'énergie inférieure à 180 kWh/an », explique Michèle Héry, responsable de la mise en œuvre de l'OPAH au sein du PACT. Pour les propriétaires occupants, l'acceptation du dossier se fait sous conditions de ressources. Les aides de l'État sont ainsi majorées par des aides locales, et des logements sont rénovés pour la sécurité et le confort de leurs occupants.

L'OPAH s'achève fin 2010. Si vous avez un projet locatif ou personnel, vous pouvez contacter le PACT ou vous présenter aux permanences d'information organisées dans les communes de Quimper Communauté.

PIERRE LE BERRE, VICE-PRÉSIDENT DE QUIMPER COMMUNAUTÉ POUR L'HABITAT, MAIRE DE PLONÉIS

« Dans le cadre de la politique de l'habitat menée par Quimper Communauté, l'OPAH présente plusieurs avantages. Elle permet de rénover des bâtiments anciens et donc d'économiser le foncier, ce qui est indispensable dans un contexte de développement durable. Ces travaux de mise aux normes entraînent des économies d'énergie, bonnes pour la planète et pour le portefeuille. L'OPAH en cours s'arrête dans 6 mois mais une réflexion est en cours pour pouvoir poursuivre ces actions au-delà de 2010. »



OPAH : LES PERMANENCES

- Le 1^{er} jeudi de chaque mois, dans les mairies de Pluguffan de 10h à 12h, Plomelin de 13h à 15h, Ergué-Gabéric de 15h30 à 17h30.
- Le 3^e jeudi de chaque mois, dans les mairies de Plogonnec de 10h à 12h, Guengat de 13h30 à 15h, Plonéis de 15h15 à 17h.
- À Quimper, le public est accueilli du lundi au vendredi de 9h à 12h dans les locaux du PACT du Finistère, 41 rue Pen Ar Steir, tél. 02 98 95 67 37.

Plus d'infos sur www.quimper-communauté.fr et sur www.pact-arim-finistere.com

Devenez Propriétaires dans le centre-ville de Quimper, grâce à la Location-Accession



Les Terrasses de Kernisy



Votre appartement de Type III ou IV avec rez de jardin ou balcon à partir de 117 000 €



Grâce à l'agrément P.S.L.A de cette opération, bénéficiez de la TVA à 5,5% et d'une exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans.

Contactez votre Conseiller Habitat au 02 98 55 60 00

BACKLINE ET RAPAS présentent

MARC LAVOINE
EN CONCERT
VOLUME 10
STEREO
Recorded in 35-71

8 MAI 2010
QUIMPER
Le Pavillon

Infos : Diogène - 02 98 47 94 54
VOLUME 10 LOCATIONS
0892 68 36 22

20
mac.com
RTL2

elytis Quimper

2 rue du Couédic 29000 Quimper
02 98 55 70 40
elytis.quimper@orange.fr
www.elytis-brest.fr

TOUS LES MERCREDIS
PORTES OUVERTES de 14H00 à 16H30
FORMATIONS SUPERIEURES EN ALTERNANCE
-Une entreprise partenaire- Une formation rémunérée- Un diplôme reconnu-

Commerce, BAC+2 à BAC+3 Banque

- BTS Management
- BTS Banque
- BTS Unités Commerciales
- DEES Banque
- BTS Négociation Relation Client
- DEES Marketing
- DEES Communication des Entreprises

Festival
Livre & Mer
Concarneau du 29 avril au 02 mai

rendez-vous sur www.livremer.fr



La nouvelle ligne de vêtements Colas revisite le paquetage du matelot dans un esprit « vintage ».

la fileuse d'arvor embarquée sur la jeanne d'arc

La société quimpéroise Fileuse d'Arvor fait partie de ces entreprises familiales qui défient les décennies, en s'appuyant sur un précieux savoir-faire de qualité. Marque phare de la maille en Bretagne, elle est à bord du porte-hélicoptère Jeanne d'Arc pour sa dernière campagne.

L'histoire commence en 1927 autour d'une machine à tricoter, dans un appartement brestois, ensuite à Pont-de-Buis et, après la guerre, à Quimper, rue des Douves, puis à Ty Pont à partir de 1973. Pierre Brest, son fils Robert, son petit-fils Michel, actuel président, vont tisser chacun à leur manière un réseau de clients exigeants et fidèles. En faisant régner un esprit « maison » : il y a toujours eu peu de turn-over chez les salariés de Fileuse d'Arvor.

Ils sont aujourd'hui 60, répartis essentiellement dans deux activités : le tricotage, à réception d'énormes bobines de fil, avec des opérations sur des machines ultra-perfectionnées, en 2 x 8 ou 3 x 8. Et la confection, l'assemblage des morceaux de tissus, avec de minutieuses opérations semi-artisanales, en journée.

HAUT DE GAMME Pulls, gilets, robes, écharpes... sont déclinés dans des matières nobles : laine, coton bio, alpaga, etc. Les lignes sont fluides et épurées, pour des silhouettes très féminines, dans la catégorie haut de gamme. Après Dior et Yves Saint-Laurent, Fileuse d'Arvor a travaillé avec Longchamp et Chloé en 2008. Mais aussi et surtout, actuellement, pour 450 boutiques multimarques. Et pour un magasin d'usine qui

« un esprit vintage »

vient tout juste d'ouvrir. « Notre spécificité, une fabrication 100 % française, fait aujourd'hui figure d'exception, commente Michel Brest. Ce n'est pas facile, surtout depuis 2005, date d'ouverture des marchés. Notre force réside dans notre identité bretonne, nos quatre collections et la mode marine que nous remettons à l'honneur, à partir de nos modèles authentiques. »

EMBLÉMATIQUES DU SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

À l'été 2009 notamment, une ligne de vêtements marins griffés « Colas » a été créée. Elle revisite le paquetage du matelot dans un esprit « vintage » : des marinières en coton bio ou laine de première qualité, comme la célèbre « Midship » style Marine nationale. Certaines séries spéciales sont estampillées « Jeanne d'Arc » en doré dans le haut du dos. La Marine nationale les a trouvées emblématiques du savoir-faire français, ainsi seront-elles présentées aux prestigieuses réceptions lors des escales du porte-hélicoptère, à partir de celle de New-York fin mars. « Nous sommes fiers de cette reconnaissance de La Jeanne, se réjouit Michel Brest. Nous avons des valeurs communes comme l'authenticité, l'ambition du travail bien fait. C'est un soutien bienvenu. »

Plus d'informations sur www.fileusedarvor.fr



MICHEL BREST, président de la société Fileuse d'Arvor.

agendaxxi : quimper communauté s'engage pour l'énergie



Diverses actions sont menées par la collectivité pour une consommation énergétique plus responsable.

dans le cadre de l'élaboration de son Agenda 21, Quimper Communauté dévoile ce mois-ci son plan d'actions. De nombreuses mesures sont ainsi programmées, dès à présent et pour les années à venir, afin de construire un projet de territoire où l'ensemble des politiques publiques, articulées aux actions privées et associatives, tend vers un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement responsable.

Diverses actions sont d'ores et déjà engagées, en particulier dans le domaine énergétique. Petit tour d'horizon...

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Il s'agit de la valorisation, par les fournisseurs d'énergie, des travaux d'économie d'énergie réalisés par Quimper Communauté et d'autres communes. Une démarche volontaire qui permet à la Ville de Quimper, par exemple, de récupérer environ 35 000 € sur les travaux réalisés en 2009.

ACHAT D'ÉLECTRICITÉ VERTE Depuis un an, 25 % de l'énergie électrique consommée par la Ville de Quimper et Quimper Communauté est renouvelable. C'est la première communauté en Bretagne à passer ce type de contrat avec EDF.

CONVENTION DES MAIRES

Quimper et Quimper Communauté ont signé la convention des maires européens et s'engagent ainsi à faire mieux que le paquet « climat-énergie » des « 3 fois 20 » décidé en 2007 par l'Union européenne : réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de 20 % de l'efficacité énergétique et 20 % d'énergies renouvelables dans l'Union européenne, d'ici 2020. L'agglomération travaille sur un plan d'actions notamment à travers le plan climat territorial (courant 2011) dont l'objectif est de lutter localement contre le dérèglement climatique.



Denez L'Hostis, vice-président chargé du développement durable et des énergies

« Quimper Communauté a engagé différentes mesures pour une consommation énergétique responsable. Il y a quelques années, on agissait au coup par coup : remplacement d'une chaudière, efforts faits sur le transport en commun... Désormais, il existe une réelle mission politique liée aux énergies, un engagement coordonné, en partenariat avec les citoyens, les entreprises et les autres collectivités. »

CLIMATLANTIC C'est un appel à projet européen réunissant 9 structures représentant l'Irlande, la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et le Portugal. Quimper Communauté a été retenue pour ce projet qui vise à réduire l'empreinte carbone en agissant sur la mobilité, l'énergie, l'aménagement du territoire et les comportements sociaux, notamment par un échange de bonnes pratiques entre territoires de l'Arc Atlantique.

ECOWATT Ce dispositif, mis en place par RTE, prévient les volontaires d'une alerte orange ou rouge, 24 h à l'avance, pour les inciter à limiter leur consommation électrique lors des périodes de grand froid. Quimper Communauté est inscrite depuis décembre 2009 et mène, en parallèle, une politique de sensibilisation de ses agents.

EFFACEMENT DIFFUS

C'est l'installation gratuite d'un boîtier qui agit sur les chauffages et les chauffe-eau électriques, coupant leur alimentation pendant quelques minutes, délestant ainsi le réseau pendant les pics de consommation. Sur Quimper Communauté, 8 bâtiments, dépendant de l'énergie électrique, ont été équipés, faisant baisser la consommation et donc la facture énergétique. ■

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : FORUM LE MERCREDI 7 AVRIL

La Semaine du développement durable se déroule du 1^{er} au 7 avril. Parmi les événements proposés, une réunion publique se tiendra ce mercredi 7 avril à 18 h au Chapeau-Rouge pour échanger avec les habitants autour du plan d'actions de l'Agenda 21 de Quimper Communauté. Un projet bien cadré mais encore en devenir, afin de permettre aux citoyens d'apporter leur contribution. Un forum des lycéens est aussi proposé sur les enjeux du développement durable dans l'agglomération, à travers une conférence, des ateliers, un concours.

Enfin, la Ville de Quimper propose, durant la Semaine du développement durable, un programme d'information (exposition, conférences, rencontres) sur le thème de l'architecture et de l'habitat durables (voir le Mag n°6 de mars 2010, ou sur www.mairie-quimper.fr)



“ mae Luc'hskeudennoù a lid he 30 vloaz ”

"mai photographies fête ses 30 ans"

e 10 linenn...

ar gouel Mae Luc'hskeudennoù, bet krouet e 1981 gant ar gevredigezh Lagad Kemper, a vez aozet abaoe 2000 gant ar gevredigezh Aktinos. Skipailh tud a-youl-vat ar gouel en deus bepred klasket ober eus e seizh gwellañ evit brudañ arzourien youlek gant selloù ispisial. Tud meur istor al luc'hskeudennerezh, kerkoulz hag an arzourien a- vremañ, zo bet kinniget e Kemper. Gant 3 000 gweladenner bep bloaz e ya war greñvaat ar berzh mat. Gant ar gevredigezh Aktinos, kreñv gant ar skiant-prenet tapet ganti, eo bet digoret ur palier e Kemper hag ur gouel daouvloaziek eo deuet da vezañ ar gouel aozet ganti hiviziken.

War ar skeudenn-mañ e weler al luc'hskeudenner Truc-Anh. En arouezva Tour-tan ar C'hreac'h, en Eusa, eo bet an arzour yaouank o chom e-pad ur miz, diwar atiz ar C'huzul-Meurt. Truc Anh zo unan eus al luc'hskeudennerien a vo diskouezet e oberennoù e 30vet gouel deiz-ha-bloaz Mae Luc'hskeudennoù. Ouzhpenn 10 diskouezadeg tro-dro d'ar menoz « Un den all on », zo bet lakaet war brogramm an 30vet gouel deiz-ha-bloaz-se, bet empennet gant Claire Bresson.

www.maiphotoographies.com

Créé en 1981 par l'association L'Oeil Quimpérois, le festival Mai Photographies est organisé depuis 2000 par l'association Aktinos. L'équipe de bénévoles du festival s'est toujours attachée à mettre en avant des artistes exigeants aux regards singuliers. Les plus grands noms de l'histoire de la photographie, ainsi que des artistes contemporains, ont ainsi été présentés à Quimper. Avec 3 000 visiteurs chaque année, le succès ne se dément pas. Forte de cette expérience, l'association Aktinos a ouvert une galerie à Quimper et son festival devient désormais une biennale.

Sur cette image apparait le photographe Truc-Anh. Ce jeune artiste est resté en résidence pendant un mois au sémaphore du phare du Creac'h à Ouessant, à l'initiative d'Aktinos et avec le soutien du Conseil général. Truc-Anh est l'un des photographes dont les œuvres seront exposées pour cette 30^e édition-anniversaire de Mai Photographies. En tout, pas moins de 10 expositions autour du thème « Je suis un autre » sont au programme de ce festival 2010, conçu par Claire Bresson, directrice de Photoeuropa et commissaire invitée pour ces 30 ans. ■

www.maiphotoographies.com
Lire aussi en page 8 de "l'agenda".

les sentiers du stangala, entre débroussaillage et marche sportive



L'association les Sentiers du Stangala organise des randonnées hebdomadaires, tout en veillant à l'entretien de ce « poumon vert » du territoire.

à deux pas de Quimper, le Stangala est une vallée encaissée où serpente l'Odet. Un espace boisé, varié, accidenté qui ravit les randonneurs aguerris comme les marcheurs occasionnels.

On y accède aussi bien par le nord de Quimper (Kerlic), que par Kerfeunteun ou Ergué-Gabéric. C'est en 1989 que l'association « les Sentiers du Stangala » a vu le jour, à la suite de l'ouragan de 1987, avec pour objectif de remettre en état ce « poumon vert ». « Le Stangala est un parcours sportif, parsemé de rochers, de racines. Il faut être bien chaussé et en bonne condition physique », rappelle André Caradec, président. Forêt de houx, de châtaigniers, de hêtres... On y trouve aussi une fougère protégée, l'Osmonde royale et, côté faune, chevreuils, blaireaux ou sangliers. Pour les découvrir, l'association a créé, sous l'autorité du Conseil général, 14 km de sentiers d'un seul tenant, consciencieusement entretenus. Faciliter l'écoulement des eaux, nettoyer les ronces,

« forêt de houx, de châtaigniers, de hêtres »

les branches... « Il faut passer au moins deux fois par an pour maintenir un sentier praticable. En 2009, cela a représenté 460 heures de travail. Sur chaque chantier d'entretien, un par mois, on est une quinzaine à l'œuvre. » Et les créations se

poursuivent : à Kerfeunteun, à Penhars, agrandir une boucle à Ergué-Gabéric...

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE Pour créer un sentier, il faut des heures de reconnaissance sur le terrain mais aussi consulter le cadastre pour déterminer la présence de parcelles privées et, éventuellement, signer des conventions avec les propriétaires. Un travail de longue haleine. « Le sentier de 2,2 km entre Kerlic et le Stancou, par exemple, a représenté 300 heures de travail pour 50 personnes. » Depuis 3 ans, l'association est adhérente de la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) qui lui fournit du matériel (tronçonneuse, débroussailleuse...).

DES MARCHES SPORTIVES L'association propose aussi des marches à ses 65 membres. Tous les samedis après-midi, 12 à 15 km sont ainsi parcourus autour de Quimper et, une fois par mois, alternant mer et campagne finistérienne, c'est une balade de 25 à 30 km, ponctuée d'anecdotes sur l'histoire locale, qui attend les marcheurs. L'association participe également aux soirées de l'environnement organisées par Quimper Communauté chaque année en juin, à la course cycliste La Kerné et a entrepris, avec les Marcheurs de Cornouaille, la FFRP, le Conseil général et Quimper Communauté, la création d'un topoguide sur la Cornouaille. ■

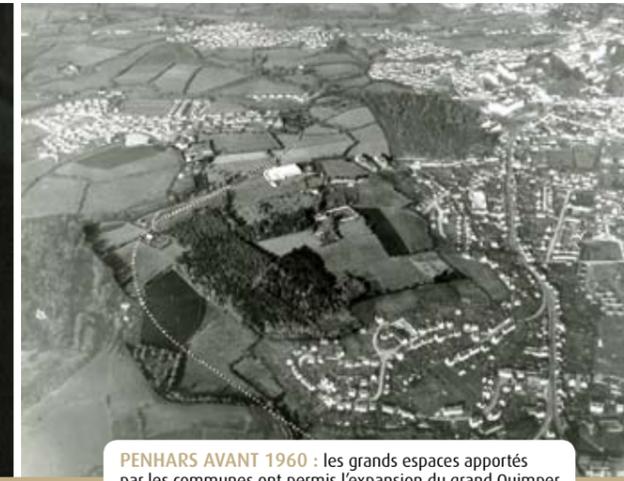
Les Sentiers du Stangala, tél. 02 98 95 56 63
e-mail : andre.caradec@club-internet.fr
Licence (25 €/an) et certificat médical obligatoires.

il y a 50 ans naissait le grand quimper

dans la nuit du 31 décembre 1959, à minuit passé, naissait sans bruit une nouvelle ville, issue du mariage des trois communes d'Ergué-Armel, Kerfeunteun et Penhars avec le chef-lieu du département. Quimper célèbre cette année le 50^e anniversaire d'une belle aventure, ou comment quatre collectivités décidèrent de construire un destin commun au travers d'un projet politique, territorial et humain.



YVES THÉPOT, Premier maire du grand Quimper en 1960.



PENHARS AVANT 1960 : les grands espaces apportés par les communes ont permis l'expansion du grand Quimper.

LE GRAND QUIMPER : UNE RÉPONSE POLITIQUE À UN BESOIN D'EXPANSION

En 1959, Quimper ne s'étend que sur 192 hectares de superficie. Cette contrainte conduit à un long étirement urbain sur un axe est-ouest correspondant à la vallée de l'Odet. Les limites de développement urbain, démographiques et économiques de l'axe est-ouest bientôt atteintes, la ville ne pouvait qu'être attirée par les grands espaces offerts par les trois communes rurales voisines.

UNE ÉPOQUE PROPICE AUX CHANGEMENTS

Si les habitants de l'agglomération ont, dans leur majorité soutenu le projet de fusion dès 1944, 15 longues années ont pourtant été nécessaires pour le voir aboutir. À la Libération, une nouvelle génération d'hommes et de femmes engagés dans la Résistance accède aux conseils municipaux. L'époque semble favorable aux changements. À Ergué-Armel, Yves Thépot travaille, dès 1944, à la création du grand Quimper. En mars 1945, une première étude est réalisée sur le projet d'extension des limites de la ville de Quimper. Deux voies s'offrent alors aux acteurs politiques : soit l'annexion à Quimper de sections urbaines des trois autres communes, soit la fusion des trois communes et une seule nouvelle entité territoriale. C'est cette seconde voie qui est finalement retenue.



100 CONSEILLERS MUNICIPAUX ÉLUS EN 1959

En juin 1957, André Monteil, député et maire MRP de Quimper, relance le débat. Lorsque les élections municipales de 1959 ont lieu dans les quatre communes, les 100 conseillers municipaux élus ont pour mandat la création du grand Quimper ; le colonel Autrou à Quimper, Yves Thépot à Ergué-Armel, Léon Goraguer à Penhars et Adolphe Le Hir à Kerfeunteun dirigent les quatre municipalités. Les uns après les autres, les conseils municipaux se prononcent en faveur de la fusion : Penhars le 12 septembre 1959, Kerfeunteun le 10 octobre, Quimper le 28 octobre et enfin Ergué-Armel le 14 novembre. L'arrêté préfectoral de fusion est pris le 11 décembre 1959. Prenant effet au 1^{er} janvier 1960, il réunit les quatre communes en une seule, ayant son siège à Quimper. Le 13 mars 1960, le nouveau conseil municipal se réunit autour d'Yves Thépot, premier maire du grand Quimper. ■

Derrière cette révolution administrative, c'est tout l'avenir du chef-lieu du Finistère qui se jouait... La décision n'allait pas de soi. Trois communes allaient perdre leur identité. Le courage de ceux qui accomplirent le haut geste politique du grand Quimper n'en est que plus méritoire. » Georges Guitton, Ouest-France.

CÉLÉBRATION

Tout au long de l'année 2010, le 50^e anniversaire du grand Quimper sera l'occasion de célébrations, d'expositions retraçant cette histoire, à Quimper, à la MPT de Penhars et de Kerfeunteun, à la mairie d'Ergué-Armel. À découvrir en particulier, jusqu'au 11 avril à l'hôtel de ville, une exposition réalisée par le service municipal des archives de Quimper. Lire aussi notre article dans l'Agenda, page 9.

Plus d'informations sur www.mairie-quimper.fr



déchèteries de Quimper Communauté

Pour vous débarrasser de vos encombrants (matelas, sommiers, etc.), gravats ou déchets végétaux, les quatre déchèteries de Quimper Communauté et le centre d'enfouissement technique sont ouverts aux jours et horaires suivants :

DÉCHÈTERIE DE KERJÉQUEL

Chemin de Kerjéquel à Ty Bos
Du lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 19h

DÉCHÈTERIE DE KERFEUNTEUN

Allée de la Métairie à Penvillers
Attention ! Les métaux et les DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique) ne sont pas collectés dans cette déchèterie.

Les lundi, mercredi, vendredi et samedi :

9h - 12h et 14h - 18h30

Les mardi et jeudi : 14h - 18h30

DÉCHÈTERIE DE GUENGAT

Lieu-dit Kerdrein
Du lundi au vendredi : 14h - 18h
Le samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN

À Kerbenhir, sortie Ty Lipig par la voie express

Quimper-Pont-L'Abbé

Les lundi, mercredi, vendredi et samedi :

9h - 12h et 14h - 18h30

Les mardi et jeudi : 14h - 18h30

Le dimanche : 9h - 12h

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE III

Kerhoaler à Pluguffan

Dépôt payant - essentiellement destiné aux artisans et aux professionnels pour le dépôt de matériaux inertes non valorisables, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Horaires d'été valables jusque fin octobre 2010.

Une question sur la collecte des déchets, un doute ?

Contactez les ambassadrices du tri :

Tél. 02 98 98 89 58 • e-mail : atri@quimper.fr

médiathèques théâtre, musées, office de tourisme...

Retrouvez leurs coordonnées, adresses internet, horaires d'ouverture, tarifs, en dernières pages dans l'Agenda, supplément joint à ce numéro du Mag.

transports QIR

Tél. 02 98 95 26 27 • www.qub.fr

piscine de Inisirs Aquarive

Route de Kerogan à Creach Gwen, Quimper
Bus > Ligne 1 arrêt Aquarive • Tél. 02 98 52 00 15
e-mail : aquarive@quimper.fr

votre mairie en 1 clic

Ergué-Gabéric > www.ergue-gaberic.fr
Plogonnec > www.mairie-plogonnec.fr
Plomelin > www.plomelin.com
Plonéis > www.ploneis.com
Pluguffan > www.pluguffan.fr
Quimper > www.mairie-quimper.fr



SOYEZ CONNECTÉS

Pour connaître toute l'actualité de Quimper et de l'agglomération, ayez le réflexe www.quimper-communaute.fr

Le site vous informe sur les projets, les services, les rendez-vous du territoire. Il vous propose en outre une **newsletter hebdomadaire**. Il suffit de vous y abonner (sur le site) pour recevoir ensuite automatiquement et régulièrement, dans votre boîte e-mail, les informations locales, économiques, culturelles, etc.



Dernier T2

QUIMPER

Avantages fiscaux en Loi Scellier
Réduction d'impôt de 27 à 35 %
du prix d'acquisition du logement

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE

Profitez de nos avantages Accession Sécurisée* à Pluguffan :
■ L'assurance revente ■ La garantie de rachat ■ La garantie de relogement

PLUGUFFAN

Maisons T4 en location-accession
LIVRAISON 4^e TRIM. 2010

Avantages :
TVA à 5.5%, exonération taxe foncière pendant 15 ans

*Information auprès de nos conseillers commerciaux

AIGUILLON
02 98 65 65 20
5, rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper

MAISON & SERVICES

Préparez le Printemps!

ENTRETIEN de JARDINS ponctuellement ou sur contrat d'entretien :

Taille de haies, tonte, remise en état après l'hiver, petit élagage, débroussaillage et débarrasage des déchets verts

AGENCE QUIMPER : 02 98 82 87 70 - 1 bis rue Ste Anne du Guelen - www.maison-et-services.com

1^{ER} RÉSEAU NATIONAL D'ENTREPRISES PRESTATAIRES POUR L'ENTRETIEN DE LA MAISON

50% DE RÉDUCTION D'IMPÔT

CESU acceptés POUVOIR D'ACHAT

SUPER U

PLOGONNEC

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

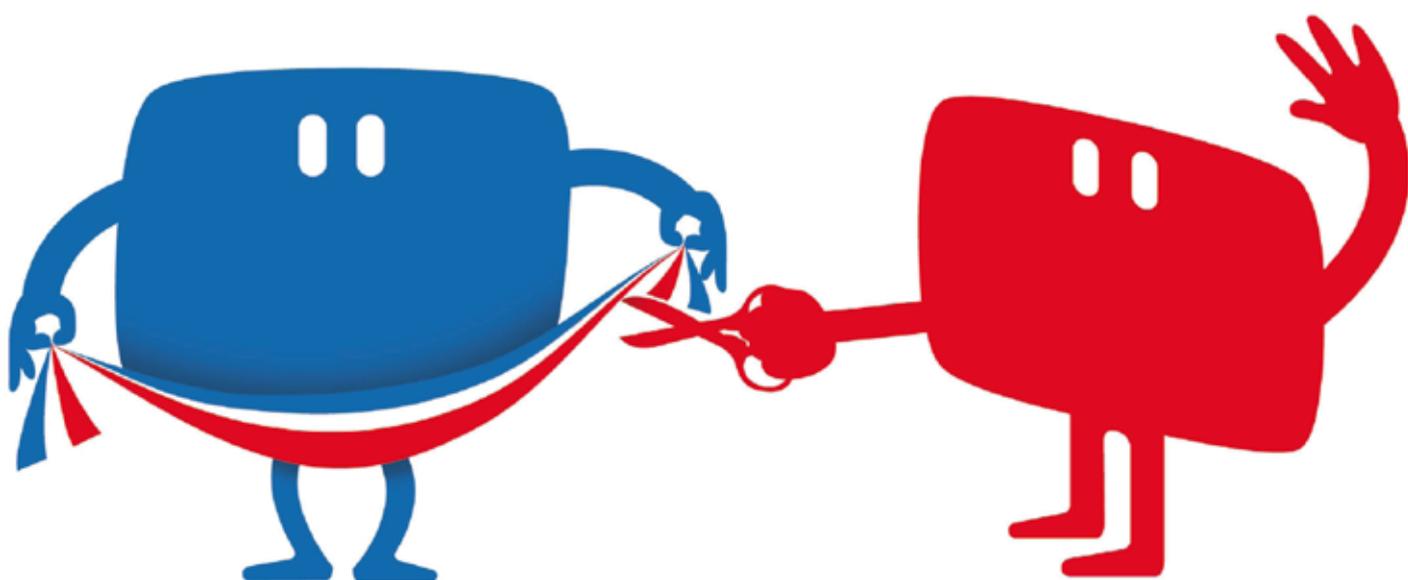
Tél. 02 98 918 301

A partir du 7 Avril

NOUVEAU SUR INTERNET courses **.com**

Votre ville passe à la télé tout numérique !

Passez de 6 jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites !



Pour tout savoir :
0970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

ou :

www.tousaunumerique.fr